

Formateur inclusion scolaire - ULIS collège

**Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap
Pôle ressource Ecole inclusive**

CADRE

Le formateur ASH exerce ses fonctions auprès de chacun des élèves en difficulté et en situation de handicap du département, ainsi qu'auprès des enseignants et partenaires de l'éducation nationale.

Il est engagé dans la conception et la promotion d'actions pédagogiques innovantes.

Il exerce ses missions sous l'autorité de l'IEN-ASH et dans le cadre des actions du pôle ressource Ecole inclusive, dispositif innovant du département.

MISSIONS

- Participation aux réunions du pôle ressource Ecole inclusive.
- Organisation et mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation sur l'inclusion et la difficulté scolaire, dans une démarche d'ingénierie pédagogique.
- Accompagnement des enseignants débutants ASH, notamment par leur accueil pour des phases d'observation.
- Analyse des situations complexes et accompagnement des équipes, par le prisme de la pédagogie.
- Participation et animation de groupes de travail avec des personnels de l'éducation nationale et des partenaires.
- Conception d'outils expérimentés en pratique d'enseignement et de ressources à diffuser, principalement dans le cadre de l'espace Tribu dédié.

L'appel à candidature concerne un profil spécifique :

Référent inclusion scolaire - ULIS collège

COMPETENCES

- Connaître la réglementation sur la difficulté scolaire et sur le handicap et les différents partenaires
- Connaître les différentes structures pour les élèves en difficulté ou porteurs de handicap
- Posséder des références théoriques consolidées sur la didactique, les démarches pédagogiques et la psychologie cognitive
- Connaître les démarches pédagogiques adaptées aux élèves à besoins particuliers
- Avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent
- Être capable de travailler en équipe, notamment avec différents partenaires
- Être capable de préparer et d'animer un groupe de travail
- Être capable de concevoir une action de formation et de l'animer
- Être capable d'accompagner et de conseiller un enseignant pour l'adaptation des pratiques pédagogiques aux besoins des enfants et adolescents

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DE SERVICE

Les décharges s'effectuent sur le poste obtenu à titre définitif au 1^{er} septembre 2020.

Une quotité de 25% du service est dédiée aux missions de formateur ASH qui sont exercées principalement tous les mardis.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Être titulaire du CAPPEI correspondant au parcours adapté au profil défini.
- Occuper un poste adapté à la mission dédiée.
- Poste incompatible avec un temps partiel.

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard le 7 juillet 2020 une lettre de motivation et un CV à l'adresse suivante : diper11@ac-montpellier.fr